

# Chambre avec vue sur la m...

Sur la zone Oasis de Pusey, le propriétaire de l'Air Hôtel perd patience. Les pneus, la paille et les déchets stockés derrière son établissement suite à la manifestation agricole du 5 février sont toujours là.

Jean-Marie Tillier est en colère. Le 27 février, le propriétaire de l'Air Hôtel, sur la zone Oasis à Pusey, a pris sa plus belle plume pour écrire au maire de la commune. En cause ? Les « détritiques » et « immondices » stockés derrière son établissement depuis le samedi 6 février. « Un tas de merde, appelons un chat un chat », tranche l'hôtelier.

Le vendredi 5 février au soir, les agriculteurs haut-saônois avaient manifesté contre plusieurs enseignes de la grande distribution. À Pusey, ils avaient déversé pneus, paille, fumier, branches ou encore plastiques contre les magasins Lidl et Côté viande. Le lendemain, le maire de Pusey faisait évacuer ces déchets à l'ar-

rière de la zone commerciale, en bord de route. « Nous avons assisté ma femme et moi, stupéfaits, au stockage des détritiques derrière notre établissement », raconte Jean-Marie Tillier. « Le dimanche, le tas continuait de grossir. Je suis curieux de connaître la légalité d'une telle décision. »

René Regaudie, maire de Pusey, assume : « J'ai pris l'initiative de mettre les détritiques là-haut parce qu'on ne pouvait pas les laisser devant les magasins un samedi. S'il y avait eu un tas de fumier face à l'hôtel, j'aurais fait la même chose. »

## Du temporaire qui dure

Le souci, c'est que cette mesure qui devait être temporaire a tendance à durer. « On a trouvé deux entreprises pour récupérer les pneus, mais elles ne les reprennent que s'ils sont propres et secs », explique le maire de la commune. « Il faut donc d'abord que quelqu'un vienne nettoyer les pneus, dès qu'il y aura trois ou quatre jours de beau temps. Ensuite, tout sera retiré. » Précision de René Regaudie : « La mairie ne dépense rien, ce sont les deux magasins qui prennent les frais en charge. »

Dans ces conditions, le



■ Depuis certaines chambres de l'Air Hôtel, les clients de Jean-Marie Tillier ont vue sur le tas de pneus et autres déchets créé après une manifestation d'agriculteurs il y a plus d'un mois. Photo Bruno GRANDJEAN

propriétaire de l'hôtel devra encore patienter et composer avec les nuisances liées à la présence du tas de déchets. Outre la vue depuis certaines de ses chambres, des habitants commencent selon lui à venir déposer leurs propres détritiques sur place. « À quand la création d'une décharge publique et sauvage ? », s'interroge Jean-Marie Tillier. Ce der-

nier aurait aussi entendu des rats aux abords du tas, sans parler « des nuées de mouches qui s'agglutinent au-dessus et qui finissent par envahir les chambres de l'hôtel ». Le maire conteste : « Je suis allé sur place trois fois de suite, en journée, je n'ai jamais vu une mouche ni un rat », affirme-t-il.

Derrière cette polémique se cache peut-être un autre

dossier : celui du projet de création de la zone Oasis 3. « M. Tillier est en colère car il va y avoir un autre hôtel près du sien », avance René Regaudie. L'intéressé s'en défend : « Ce qui m'agace, c'est que le samedi après la manifestation, le maire n'est même pas venu nous informer de sa décision », regrette Jean-Marie Tillier.

Guillaume MINAUX